

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 16 octobre 2018

Les douaniers de Valence et de Châteauroux saisissent plus de 8 000 pièces automobiles contrefaisantes

Le 3 septembre 2018, le bureau des douanes de Valence, dans la Drôme, a sélectionné une déclaration d'importation de pièces détachées pour automobiles en provenance de Turquie.

L'ouverture des cartons de marchandises a rapidement permis de découvrir des systèmes de lève-vitre, d'ouvertures de portes ainsi que des parties de poignées de portières. Aucun des emballages plastiques contenant les pièces automobiles ne comportait la mention "adaptable à".

Après expertise des titulaires des droits de propriété intellectuelle, 3740 pièces détachées au total ont été reconnues comme étant des contrefaçons. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'une procédure de destruction simplifiée.

Cette information a été transmise au service des douanes situé dans le ressort territorial de la société destinatrice de la marchandise, dans l'Indre, afin qu'un contrôle soit diligenté dans les locaux de celle-ci.

Ce contrôle a permis aux douaniers du bureau de Châteauroux de saisir plus de 4300 pièces automobiles contrefaisantes qui ont également fait l'objet d'une procédure de destruction simplifiée.

En 2017, la douane française a saisi plus de 8,4 millions de contrefaçons sur le territoire national. La douane française lutte contre la contrefaçon de pièces automobiles qui représente une grande menace pour la sécurité des consommateurs.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- **Site Internet de la douane :** <https://www.flickr.com/gp/douaneFrance/K8X6Po>

Contact Presse :

Direction Régionale des douanes de Lyon : 09.70. 27. 27.88

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr

